



Facture enorme suite à une fuite de ballon d'eau chaude

Par **rayacine**, le **26/09/2008** à **12:20**

Suite à une fuite importante provenant du ballon d'eau chaude, ma facture d'eau est passée à plus de 5 fois la consommation moyenne de mon foyer (d'environ 150 euros de consommation, je passe à environ 800 euros) sans avoir changé nos habitudes de vie. Nous avons informé le bailleur dès les premiers jours de la fuite. Je voudrais savoir quelles sont les recours éventuels face à ce problème.

d'avance merci aux bénévoles de nous offrir des conseils gratuitement.

cordialement Ménouar Rayacine